

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2014

GÉOLOCALISATION - (N° 1732)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 13

présenté par
M. Pietrasanta

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 21, substituer aux mots :

« des dispositifs techniques mentionnés »

les mots :

« du moyen technique mentionné ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.